

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE**  
**DU 27 MARS 2017**  
**ECOLE ELEMENTAIRE JOSEPH SIBUET 69780 MIONS**

**Présents :**

**IEN :** Mme PARRINI

**Mairie :** Mme GUICHARD (adjointe aux affaires scolaires) Mme Jabouley (directrice du service éducation)

**Enseignants :** Mmes BRECHET, CHAPUT, DELLA BALIVA, PALLOT, MANDON, VALLET, SIMON, LAY, GALLAND, BEL, TERRY, MARCHAL; M. PAGE, BUEE.

**Parents d'élèves élus :**

Mmes PEREGO, TOUAZI, CHANEL, BA, AZNAR, MAKHLOUF, FAURE; M. MAGAUD, BLONDEAU, GUILLON, GUEMILI ;(Agissons pour nos enfants). Mmes JAY, GEORGET, GAUTHERON(FCOPE)

**DDEN :**

**Excusé :** M. MONTOIRET (enseignant) ;

**Secrétaire de séance :** Mme Mandon

**1) Adoption du procès verbal de la réunion du 7/11/2016**

Personne ne souhaite revenir sur le procès verbal. Il est adopté à l'unanimité.

**2) Effectifs 2017/2018**

321 élèves en 2016/2017 : 313 + 8 ;

306 élèves prévus pour l'année 2017/2018 :

CP : 45 - CE1 : 66 - CE2 : 72 - CMI : 64 - CM2 : 59 + 8 en ULIS

**3) Calendrier 2017/2018**

Rappel : Les élèves feront le pont de l'Ascension cette année. Les classes ne travailleront pas le vendredi 26 mai.

La rentrée 2017 aura lieu le lundi 1 septembre pour les enfants et la fin des cours est fixée au vendredi 6 juillet 2018.

La répartition des classes sera affichée le vendredi 1<sup>er</sup> septembre en fin de journée.

**4) Crédits municipaux 2017/2018**

**Crédits de fonctionnement :**

Fournitures : 33€ par élève

Forfait de 200€ pour le fonctionnement de la direction

Sorties : 20€ par élève

Activités, spectacles : 6€ par élève

Les crédits des fournitures scolaires incluent l'achat des livres de bibliothèque

Les crédits sorties incluent les sorties avec nuitées. C'est à l'école de répartir ces crédits en fonction des projets de chacun.

**Achats et travaux :** Une horloge avec sonnerie sera installée avant cette fin d'année scolaire.

Gros travaux pour cet été : Rénovation du chauffage (100 000€)

Aménagement des anciens logements afin de redonner un peu de locaux pour le périscolaire et le transfert de l'ULIS de Mme Simon.

Rénovation des sanitaires adultes, insonorisation du préau et installation d'une alarme anti-intrusion.

**5) Sorties scolaires et manifestations de fin d'année**

Les classes de cycle 2 (CP au CE2) iront le 9 juin au théâtre de la Tête d'or puis pique-niqueront dans le parc ensuite.

Le 4 avril, les CP et CE1 auront une intervention KAPLA au gymnase Tardy.

Le 30 mars, les classes de Mme Vallet, Lay et M. Montoiret sont inscrites à l'activité « Les quais du polard » à Lyon.

Vendredi 9 juin : passage du permis vélo pour les CM2 en partenariat avec la Mairie.

Spectacle chorale de l'école le vendredi 30 juin à 20h à la salle Mangetemps, avec rappel des consignes de sécurité en début de séance.

### **Questions des parents :**

#### **Temps de cantine :** Retour sur la visite des parents

Des parents ont été conviés à visiter le site de préparation et sont venus manger au restaurant scolaire. Les parents rapportent des soucis de langage de la part d'agents. M. Buée explique que lui aussi a été témoin de propos déplacés dits par des élèves.

La mairie a initié un groupe de travail pour réfléchir sur ce temps afin de partager les difficultés (tension, gérer un enfant que ne mange pas...), de proposer des solutions. L'objectif étant de faire en sorte que ça se passe mieux et qu'il y ait un respect mutuel.

#### **Cadre de vie :** récréation, toilettes, enfants malades, sonnerie

Sonnerie : voir plus haut.

Temps de récré : 2 récréations (1 par bâtiment), chaque récréation est surveillée par 2 enseignants ; à chaque début de récréation, chaque enseignant accompagne sa classe aux toilettes ; une fois que toutes les classes sont passées, les toilettes sont fermées.

Accueil le matin, 4 enseignants de service.

Temps de cantine : passage aux toilettes et lavage des mains proposés systématiquement avant le repas.

Circulation dans les couloirs : pas de circulation sans adulte ou sans pass (délivré par un adulte)

Enfants malades : les parents sont appelés en cas de fièvre ou de vomissement ; rappel : on ne peut pas laisser un enfant dans la classe sans surveillance, même malade, l'élève doit sortir dans la cour.

Incivilités : un certain nombre de parents interpelle l'équipe enseignante sur le nombre d'incivilités grandissant.

#### **Périscolaire :** matériel dans les classes, déplacements

Consignes identiques dans toutes les classes : les élèves ne doivent pas toucher aux affaires des autres.

5 classes sont occupées (3 ou 4 études surveillées, 1 étude autonome)

Déplacements limités (toilettes ou oublis) qui se font à deux

Les parents demandent la possibilité de prévoir un remplacement de la référente.

La mairie va voir si elle peut fournir une liste d'élèves par classe des enfants qui doivent aller au centre de loisirs le mercredi après-midi.

#### **Incident APC :**

Les APC ont lieu soit le midi, soit le soir. Un soir, l'enseignant ne pouvait assurer l'APC car il était convoqué à une formation. Il y a eu une mauvaise information aux parents ce jour-là. L'information n'ayant été donnée qu'oralement. L'élève est sortie à 16h. Or, ne voyant pas ses parents, elle n'est pas revenue dans la cour et est partie seule.

Rappel : à 16h, les élèves sont raccompagnés au portail ; ensuite, ils ne sont plus sous la responsabilité de l'école.

De même que les élèves sont sous la responsabilité de l'école une fois qu'ils sont entrés dans la cour de l'école.

#### **ULIS**

Isolement de la classe

La mairie cherche des solutions. Le public accueilli évolue.

Actuellement, la situation est compliquée : il y a quelques soucis avec des élèves de l'Ulis. Un élève handicapé particulièrement difficile descend dans la cour de récréation, il mange à la cantine. La mairie a mis en place une personne dédiée pour l'accompagner. Cette personne gère comme elle peut. La loi oblige l'école publique à accueillir les élèves handicapés. Cet élève peut avoir des comportements violents physiquement et verbalement.

L'équipe enseignante a proposé pour soulager les autres élèves, et l'enseignante de l'accueillir sur des temps limités avec une AVS, dans les autres classes (courts temps de 3/4 d'heure, 1 heure) de cycle 3.

Pour permettre aux autres élèves de l'Ulis de travailler, et dans l'attente d'une autre prise en charge. Cette soupape de sécurité sera utilisée si son comportement devient trop explosif. Il s'agit d'une situation d'urgence. Mise en place à partir du 28 mars 2017. Les conseillers pédagogiques sont venus et cherchent également des pistes pour améliorer la situation. Les parents assistent à des « scènes » à la sortie de l'école.

L'enseignante de l'Ulis pense intervenir dans chacune des réunions de classe en début d'année prochaine pour expliquer aux parents son rôle.

**FCPE**

2 horaires pour la Boum du 7 avril cette année : 18h-20h pour les CP et CE1 19h-21h30 pour les grands

**Agissons pour nos enfants**

Actions déjà menées :

Vente de chocolats : bénéfice 980€

Vente de fromage : bénéfice 590€

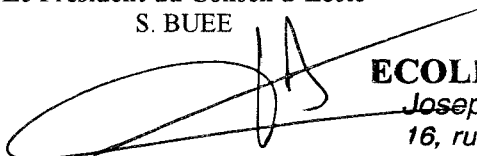
Actions à venir :

Vente d'une serviette de plage en microfibre personnalisée (3 coloris au choix), commande en avril, livraison prévue avant la fête des mères.

**Kermesse le 9 juin 2017.** L'association recherche des parents volontaires pour l'installation, la tenue des stands...

Prochain Conseil d'école : Le **lundi 26 juin 2017** à 18h00

**Le Président du Conseil d'Ecole**  
S. BUEE



**ECOLE ELEMENTAIRE**  
*Joseph SIBUET (Village)*  
16, rue du Onze Novembre  
69780 MIONS  
Tél. 04 72 23 26 65